



**ÉCOLE UNIVERSITAIRE  
DE PHYSIQUE ET D'INGÉNIEURIE**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025 - 2026**

# **Master ENERGIE**

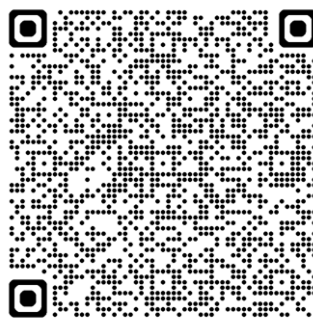
## **Double cursus Master - Diplôme d'Ingénieur**

Conseil de Gestion : 27 juin 2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emmanuel DUFFOUR**, emmanuel.duffour@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Energie	Emmanuel DUFFOUR	emmanuel.duffour@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
<b>Assiduité aux CM</b>	Obligatoire	<p>Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.</p> <p>3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant à l'UE : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.</p>
<b>Assiduité aux TD</b>	Obligatoire	
<b>Assiduité aux TP</b>	Obligatoire	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>Absence justifiée =&gt; neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée =&gt; pas de neutralisation ou d'épreuve de substitution. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve.</p> <p>L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.</p>	

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 2 - Parcours Double cursus élèves école d'ingénieur				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 3 et 4 au semestre 3	12		B et C
B	UE Polytech (Semestre 3 et 4)	30		A et C
C	UE 9 Stage	18		A et B

Pour valider le M2 il faut avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année, et une moyenne au bloc A supérieure ou égale à 10/20, et une moyenne au bloc B supérieure ou égale à 10/20 et une moyenne au bloc C supérieure ou égale à 10/20.

## MASTER 2 - Parcours Double cursus élèves école d'ingénieur

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **6** crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc	UE	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	<b>UE 3 : Energétique du bâtiment</b>	<b>6</b>												
		EC 1 : Systèmes énergétiques pour le bâtiment		0.5	EvT	0	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Enveloppe & transferts thermiques		0.5	EvT	0	1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	A	<b>UE 4 : Energies renouvelables alternatives</b>	<b>6</b>		EvC	100	3 1	E TP	- 2h	3 1	E TP	- 2h	1	E	2h
		<b>UE 1 Anglais Polytech</b>	<b>3</b>	Selon les MCCC du diplôme d'ingénieur											
	B	<b>UE 2 Expression communication / insertion professionnelle Polytech</b>	<b>3</b>	Selon les MCCC du diplôme d'ingénieur											
		<b>UE 5 Energie Polytech 1</b>	<b>12</b>	Selon les MCCC du diplôme d'ingénieur											
		<b>30</b>													
4	B	<b>UE 6 Energie Polytech 2</b>	<b>6</b>	Selon les MCCC du diplôme d'ingénieur											
		<b>UE 8 Projet Polytech</b>	<b>6</b>	Selon les MCCC du diplôme d'ingénieur											
	C	<b>UE 9 : Stage</b>	<b>18</b>		EvT	0	3	A+M+S	40'	3	A+M+S	40'	2	M+S	40'
			<b>30</b>												

continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

### REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE 9 Stage : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

\* UE d'initiation à la recherche